



## jour chomé maintenu laors que le salarié est en maladie

Par **henky**, le **05/12/2012** à **19:53**

Bonjour, dans la période du 8 mai, une collègue qui avait posée 1 jour chômé le 8 mai C'est retrouvée en maladie, la direction lui a maintenu ce jour férié alors qu'elle était a l'assurance, est-ce normale ou peut-elle prétendre a récupérer ce jour chômé;

Merci

Par **P.M.**, le **05/12/2012** à **21:01**

Bonjour,  
Il faudrait que vous soyez plus explicite car normalement un jour férié est chômé ou ne l'est pas et si le salarié est en arrêt maladie à ce moment là, il ne le récupère pas...